

Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites "CGV") s'appliquent sans restriction ni réserve à tout achat de la formation en home staging (valorisation immobilière) tel que proposé par Irène Sorolla - Entre2portes (ci-après dénommée "le Formateur") à toute personne physique ou morale (ci-après dénommée "le Client") sur le site Internet www.entre2portes.fr et ses autres domaines TLD (tels que .com / .net / systeme.io).

Les coordonnées du Formateur sont les suivantes :

Irène Sorolla - Entre2portes

464 avenue Victor Hugo - 84400 Apt

Numéro de SIRET : 898 518 261 00018

Email : irene@entre2portes.fr

Téléphone : 06 65 21 60 66

ARTICLE 2 - Information précontractuelle

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV avant l'achat, lequel vaut acceptation pleine et entière desdites CGV, ainsi que de toutes les informations lui permettant de s'engager en connaissance de cause et notamment, lorsque tout ou partie de ces dispositions lui sont applicables, des informations visées aux articles L.111-1 et L.221-5 du Code de la consommation. Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur le site Internet du Formateur et peuvent être téléchargées ou imprimées par le Client. Le Client peut également en demander une copie par courrier électronique à : irene@entre2portes.fr.

ARTICLE 3 – Commandes

Après validation des informations, la commande sera considérée comme définitive et exigera paiement de la part du Client selon les modalités prévues. La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Formateur.

Le Formateur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Les caractéristiques principales de la formation sont présentées sur le site Internet :

<https://www.entre2portes.fr/formation-home-staging>

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Formateur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les CGV pouvant faire l'objet de modifications, la version applicable est celle en vigueur sur le site Internet à la date d'achat.

ARTICLE 4 - Tarifs

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site Internet www.entre2portes.fr et ses autres domaines TLD (tels que .com / .net / systeme.io) lors de l'enregistrement de la commande par le Formateur.

Les prix sont exprimés en Euros. La TVA est non applicable en accord avec l'article 293 B du CGI.

Une facture est établie par le Formateur et transmise au Client par email après validation de la commande.

ARTICLE 5 - Conditions de paiement

Le prix est payable par carte bancaire sur la page de paiement sécurisée selon les modalités suivantes :

- Soit paiement intégral à la commande
- Soit payable en deux fois sans frais (1^{ère} échéance à la commande et 2^{nde} échéance à 30 jours)

Le mode de paiement est sélectionné par le Client lors de la commande.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Formateur. En cas de rejet d'un paiement, l'accès à la formation sera suspendu sans délai.

ARTICLE 6 - Fourniture des Prestations

La formation en Home staging est dispensée au format e-learning par le moyen d'une plateforme en ligne. Le Client bénéficie d'un accès à vie à la plateforme et aux contenus de formation, tant que le service est proposé par l'entreprise. Cet accès est sans limitation de durée, sous réserve de la continuité de l'activité de l'entreprise ou de la plateforme hébergeant la formation. En cas de cessation d'activité de l'entreprise, d'arrêt du service, ou de fermeture de la plateforme pour toute raison indépendante de la volonté du vendeur, l'accès pourra être interrompu sans que cela ouvre droit à un quelconque remboursement ou indemnité. L'entreprise s'efforcera, dans la mesure du possible, d'informer les clients en amont de toute fermeture de la plateforme afin de leur permettre de télécharger ou d'accéder aux contenus pendant une période transitoire.

Le Formateur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen.

L'accès à la formation en ligne pourra être interrompu en cas d'évolution technique, d'opérations de maintenance, de mises à jour et/ou d'urgence. Cette interruption, quelle qu'en soit la cause et/ou la durée, ne saurait engager la responsabilité du Formateur, remettre en cause l'achat de la formation et/ou ouvrir droit à une indemnisation du Client à quelque titre que ce soit.

Le Formateur se réserve le droit de suspendre l'accès du Client à tout ou partie des Services en cas de manquement à l'une des obligations visées au Contrat.

La formation inclut un mentorat dans un délai de six (6) mois après la date d'inscription du Client à la formation. Ce service est dispensé en visioconférence. Pour en bénéficier, le Client devra s'inscrire via un formulaire en ligne, fournir les éléments nécessaires au Formateur (notamment des photographies et plans du bien immobilier concerné) et réserver une date de session pour la visioconférence.

Si le Client n'utilise pas ce service complémentaire et/ou ne fournit pas les informations permettant au Formateur de le réaliser, aucun remboursement (même partiel) ne pourra être exigé.

ARTICLE 7 - Droit de rétractation

En application des articles L.121-21 et suivants du Code de la consommation, le Client particulier dispose d'un délai de quatorze (14) jours, à compter de la date d'achat pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision. Le Client en informe le Formateur par tout moyen : par courriel à l'adresse irene@entre2portes.fr, au moyen du modèle de formulaire de rétractation fourni en dernière page des présentes CGV, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Formateur aux coordonnées postales indiquées à l'ARTICLE 1 des présentes CGV ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé. Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception par le Formateur de la notification de la rétractation du Client.

Dans tous les cas, la charge de la preuve de l'exercice du droit de rétractation pèse sur le Client.
Par ailleurs, le droit de rétractation ne peut pas être exercé si la formation a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, après accord du Client et renoncement à son droit de rétractation.

ARTICLE 8 – Garanties et assurance

Le Formateur garantit le Client, conformément aux dispositions légales, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés, à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant un délai de deux (2) ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant 14 (quatorze) jours.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

La responsabilité du Formateur ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence dûment prouvée de sa part. Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Formateur, par écrit (email ou courrier postal), de l'existence du vice ou défaut dans les meilleurs délais.

Le Formateur rectifiera ou fera rectifier, dans la mesure du possible et à ses frais, le(s) service(s) jugé(s) défectueux ou procédera à un remboursement du Client en cas d'impossibilité de rectification. En tout état de cause, la garantie du Formateur est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client.

Il est rappelé que le Formateur ne pourra pas être considéré comme responsable ou défaillant pour tout retard ou inexécution de ses obligations qui serait lié et/ou consécutif à la survenance d'un cas de force majeure.

La formation fournie par l'intermédiaire du site www.entre2portes.fr et ses autres domaines TLD (tels que .com / .net / systeme.io) sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

Le Formateur a souscrit une responsabilité civile professionnelle auprès de la Société HISCOX.

ARTICLE 9 – Force majeure

Le Formateur ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations, telles que décrites au Contrat, découle d'un cas de force majeure.

Constitue un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle du débiteur de l'obligation, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue et le Formateur s'engage à fournir tous ses efforts pour reprendre ladite exécution dans les meilleurs délais.

Si l'empêchement est définitif, les parties seront dégagées de leurs obligations respectives et seules les prestations effectivement dispensées par le Formateur resteront dues par le Client, au prorata temporis du prix du Service payé par le Client.

ARTICLE 10 - Données personnelles

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Services, leur réalisation, leur délivrance ainsi qu'à leur transmission à des tiers intervenant dans la réalisation des Services.

La Politique de confidentialité du Formateur disponible sur le site Internet détaille comment les données personnelles sont traitées.

Le Client et les utilisateurs du site www.entre2portes.fr et ses autres domaines TLD (tels que .com / systeme.io) disposent d'un droit d'accès, de modification ou de suppression de leurs données personnelles. Ce droit, dès lors qu'il ne s'oppose pas à la finalité du traitement, peut être exercé en adressant une demande par courrier ou par e-mail au responsable de traitement.

Les données personnelles sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation contractuelle et, le cas échéant, pour une durée conforme aux obligations légales ou réglementaires. Le Client bénéficie également des droits de limitation du traitement et de portabilité de ses données, conformément aux articles 18 et 20 du Règlement (UE) 2016/679.

Le responsable de traitement des données est le Formateur, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

Le responsable de traitement doit apporter une réponse dans un délai maximum d'un (1) mois.

En cas de refus de faire droit à la demande du Client, celui-ci doit être motivé.

Le Client est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

ARTICLE 11 - Propriété intellectuelle

Le contenu de la formation en home staging est la propriété du Formateur et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

La formation en home staging du Formateur a été déposée et enregistrée sous les certificats d'antériorité n°4477 et n°9204 par horodatage électronique (eIDAS). Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

L'achat de la formation en home staging donne droit à un accès strictement personnel. Il est interdit de partager à titre gratuit ou onéreux cet accès, ainsi que les fichiers téléchargeables inclus dans la prestation.

Le droit de propriété intellectuelle et d'exploitation de tous rapports, descriptifs, images, vidéos, documents, méthodologie ou autres émanant du Formateur pour la fourniture des services au Client demeurent entièrement détenus par le Formateur, à l'exception d'un droit d'accès strictement personnel et privé attribué au Client.

Le Formateur se réserve le droit de fermer l'accès à la formation si une activité suspecte est détectée (telle que la connexion à l'espace de formation avec différentes adresses IP).

ARTICLE 12 - Droit applicable - Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – Réclamations et litiges

En cas de litige entre le Client et le Formateur, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable. Le Client adressera une réclamation écrite au Formateur aux coordonnées indiquées à l'ARTICLE 1 des présentes CGV.

Si un désaccord subsiste ou en l'absence de réponse du Prestaire dans un délai raisonnable de trente (30) jours, le Client particulier a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige. À cet effet, le médiateur désigné est :

La Société Médiation Professionnelle - 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

www.mediateur-consommation-smp.fr

E-mail : contact@mediateur-consommation-smp.fr

Le Client est informé qu'il peut également recourir à la plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>

Tout litige auquel les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'aurait pas pu être résolu à l'amiable avec le Formateur sera soumis au tribunal compétent du siège de l'entreprise Irène Sorolla - Entre2portes.

ANNEXE I

Formulaire de rétractation

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur le site Internet www.entre2portes.net sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

À l'attention de : Sorolla Irène - Entre2portes
464 avenue Victor Hugo - 84400 Apt
Email : irene@entre2portes.fr
Tél : 06 65 21 60 66

Date :

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, je vous informe que je souhaite exercer mon droit de rétractation concernant la commande ci-dessous :

- Commande du (indiquer la date)
- Désignation du ou des service(s) :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :

Je vous prie de bien vouloir me rembourser la somme de euros que je vous ai réglée par carte bancaire.

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)